

## **Vers une approche prospective de gouvernance environnementale dans le cadre des conflits armés en Afrique: de la notion et du rôle de l'intelligence environnementale**

Al-Hamndou DORSOUMA  
Michel-André BOUCHARD

Mr. Dorsouma est un expert en évaluation environnementale qui s'est spécialisé dans l'intégration du changement climatique dans les projets de développements. Il travaille depuis 10 ans à la BAD et a exercé des fonctions de haut fonctionnaire des Nations-Unies au sein de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ainsi qu'à l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS).

Professeur Bouchard est un expert international en évaluation environnementale qui cumule 40 ans d'expérience en matière d'évaluation environnementale et d'évaluation environnementale stratégique au Canada et dans une trentaine d'autres pays dans le monde. Ancien Directeur du SIFEE, il a travaillé dans de nombreux pays africains.

### **Résumé**

Il existe un lien intrinsèque et parfois explicite entre conflit armé, environnement et développement durable en Afrique. En effet, si les ressources naturelles constituent l'une des causes des conflits armés africains, il n'en demeure pas moins que celles-ci souffrent considérablement des ravages de la guerre. De manière générale, lorsqu'ils surgissent, les conflits armés bouleversent fondamentalement les conditions économiques, politiques et sociales des pays et régions concernés. Au cours des deux dernières décennies, la problématique de la gouvernance environnementale dans les situations de conflit armé a fait l'objet de nombreux travaux, notamment sur la caractérisation des impacts et dommages environnementaux causés par les conflits armés, le rôle joué par l'environnement comme facteur de conflit ainsi que sur la manipulation de l'environnement comme arme de guerre. Aussi, les différentes approches de gouvernance environnementale proposées à ce jour ont concerné en premier lieu les aspects juridiques, y compris le rôle du droit international humanitaire et plus récemment celui des principes du droit international de l'environnement. Force est de constater, cependant, que peu d'intérêt a encore été porté sur la prise en compte des enjeux environnementaux en amont des conflits et des opérations de reconstruction post-conflit, en particulier l'intégration de l'environnement comme un enjeu stratégique de développement durable et de sécurité environnementale en période de paix (pré-conflit) et dans la planification du développement post-conflit.

Cette communication se propose de se servir des concepts et procédures d'évaluation environnementale stratégique comme outils pour analyser les enjeux environnementaux importants à considérer pour une meilleure gouvernance environnementale, en tirant les leçons des récents conflits armés en Afrique, et en se situant dans une perspective de prospective environnementale. La communication introduira la notion de l'intelligence environnementale en lien avec les évaluations stratégiques pré-conflit nécessaires pour identifier en amont les enjeux environnementaux critiques (y compris les zones, installations, infrastructures à risques) ainsi que les sites et écosystèmes fragiles (hot spots) nécessitant une gouvernance environnementale renforcée en cas d'afflux massif de réfugiés, de personnes déplacées internes ou d'occupation anarchique. Malheureusement, ces enjeux ne sont, à ce jour, pas ou très peu encadrés par les procédures existantes en matière d'évaluation environnementale. La notion d'intelligence environnementale permettrait également d'éclairer les évaluations environnementales post-conflit en vue d'une gouvernance environnementale des déchets et matériels militaires à éliminer à la fin d'une guerre, et d'une gestion durable des dommages environnementaux des conflits armés ou toute autre activité militaire, dans une perspective de planification de développement post-conflit qui soit soutenable.